

ABONNEMENT.
 En France, 26 fl. 30 fl.
 En Province, 14 » 16 »
 En Étranger, 7 » 8 »

LES INSERTIONS.
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 par ligne et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAUX DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Lagerdijk, derrière le Prinsengracht (Noordzijde).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, Libraire, Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port.

La Haye, 16 janvier.

Marine Hollandaise.

Discussion du budget.

« Nous nous en peu, aujourd'hui, d'un sujet bien cher à notre marine, qu'il s'agit.

Le budget de l'état, pour les années 1844 et 1845 fut présenté aux chambres au mois de décembre dernier, le ministre des finances fit remarquer, que la somme de 5,756,362 florins, demandée annuellement pour les dépenses de la marine, offrait une diminution, comparativement aux sommes allouées en 1842 et 1843, de 3,226 florins 19 cents pour les deux années.

Lors de l'examen du budget, dans les sections, on observa que le chiffre du chapitre de la marine n'était pas susceptible d'une réduction considérable, mais qu'il semblait toutefois à beaucoup de membres, que le gouvernement devait songer à diminuer les frais d'administration et de direction, afin de pouvoir travailler plus efficacement à fortifier et améliorer notre marine active. A cette occasion on réitéra le vœu, émis plus d'une fois déjà les années précédentes, de supprimer au moins plusieurs établissemens, dont le nombre était hors de proportion avec la force de notre marine.

En suite de ces remarques, un budget de la marine modifié, qui offrait une différence de 300,000 florins en faveur de l'économie, fut présenté.

Les économies avaient été obtenues au moyen d'une réduction des frais d'administration et de direction. Pour ce qui regardait la suppression d'établissemens maritimes, le gouvernement ne put pas pouvoir y acquiescer.

En ce qui concerne l'extension de notre marine active, développement d'un grand nombre d'établissemens maritimes, ce système émit mis en pratique chez nous, avait été jugé préjudiciable pour une construction bonne et économique de nos vaisseaux.

La chambre se rangea de l'avis de l'honorable ministre, et le chapitre de la marine fut rejeté.

Dans le nouveau projet qui a été adopté dernièrement par le gouvernement, le gouvernement avait supprimé le chantier de Rotterdam, en même temps on proposait, tout en réduisant un peu le chiffre des dépenses, d'augmenter la force d'une frégate de 300 hommes d'équipage. Cette proposition était bornée dans le premier projet, à un brick de 150 hommes.

Le projet fut rejeté sur cette dernière proposition.

du gouvernement, a fourni de nouveau au patriotisme éclairé de la chambre, l'occasion, de manifester tout le prix qu'elle attache constamment, à maintenir notre marine sur un pied respectable et tel que l'exigent la défense de nos colonies, la protection de notre commerce maritime et la conservation de l'honneur du pavillon néerlandais. Les paroles si nobles et si patriotiques, prononcées à cette occasion par MM. Verwey-Mejan, van Dam van Isselt, Gevers van Endegeest, ont exprimé les véritables sentimens de la nation et ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs. « On a parlé, disait le dernier de ces orateurs, du besoin d'économiser; je reconnais que ce besoin est urgent, mais sans les intérêts vitaux de l'état, on ne peut en dire, la Hollande est encore une puissance maritime, qui, bien qu'appartenant aux puissances d'un ordre inférieur, possède cependant plus de vaisseaux que beaucoup d'états plus considérables que le nôtre. Nous avons des colonies à défendre dans les trois parties du monde, nous avons à protéger une flotte marchande aussi excellente que celle de toute autre nation. Je sais bien que les temps des Tromp et des de Ruiter sont passés, mais je sais également, qu'en appliquant les ressources que le ciel nous a données, nous pouvons encore valoir beaucoup en cas de besoin, sans devoir douter jamais un seul instant du salut de la patrie. »

Nous recommandons ces paroles si vraies et si consolantes à l'attention de l'étranger comme à celle de nos compatriotes. Elles contribueront à inspirer aux uns, du respect pour la Hollande, aux autres, une juste confiance et une légitime fierté, qui soutiendront notre courage au milieu des graves circonstances où le pays se trouve momentanément placé.

La question de savoir s'il convenait ou non de supprimer un de nos établissemens maritimes, question que le ministre avait d'abord résolue lui-même négativement, a donné lieu à une discussion qui n'était également pas sans intérêt, en ce qu'elle a fourni à M. Van Ruyckevorsel, l'occasion de rappeler, sous ce rapport, la haute importance de Rotterdam. En effet, ainsi que cet orateur l'a très-bien démontré et ainsi que le ministre l'a également reconnu, Rotterdam, situé loin de la côte, n'est pas exposé comme Flessingue, Helvoetsluis et Willemsoord, à une agression ennemie immédiate du côté de la mer. Sa position centrale, rend facile en cas d'une attaque du côté de terre, de diriger très-vite des bâtimens légers sur les points exposés. En 1793, on défendit les endroits menacés par l'ennemi vers Noordyk, au moyen de canonnières construites en très-peu de temps à Rotterdam. Lors de la révolution de 1813, on repoussa, grâce à une seule canonnière armée à Rotterdam, et dirigée sur Dordrecht, les attaques françaises qui étaient sur le point de reprendre ces deux villes. On sait les

services que l'établissement maritime de Rotterdam a rendus en 1830. Cette ville a en outre l'avantage, d'offrir des magasins, où à cause de l'eau douce de la Meuse, le bois de construction se conserve mieux que partout ailleurs. Ajoutons à cela, la proximité de l'établissement de Feyenoord, où se trouve aujourd'hui la plus grande fabrique de machines à vapeur qu'il y ait en Europe, et l'on comprendra toute l'importance de Rotterdam, comme établissement maritime.

A propos de cette même question, M. Verwey-Mejan, a fait remarquer avec raison, que l'on n'a peut-être pas assez consulté les véritables besoins de notre marine, en demandant avec tant d'insistance la suppression d'un ou même de plusieurs établissemens. Il n'y a aujourd'hui que trois établissemens de construction, qui ne peuvent fournir ensemble, que quatre vaisseaux par année. Or, en admettant qu'il nous faille tenir constamment au complet le nombre de 76 vaisseaux, force actuelle de notre marine, la construction de quatre vaisseaux serait à peine suffisante. Ce calcul plaiderait par conséquent pour la conservation de tous nos chantiers. L'orateur a rappelé, du reste, l'exemple de nos ancêtres, que l'on n'accusera pas d'avoir gaspillé les fonds de l'état et d'avoir conservé ou fondé rien d'inutile. M. Verwey-Mejan a également invoqué l'autorité des rédacteurs des *Annales de la marine française*. Ces écrivains, entièrement impartiaux et, en outre, juges très-compétens, ont émis, il n'y a pas longtemps encore, l'opinion, que bien qu'étant déchue comme état maritime, de son ancienne splendeur, la Hollande n'en possède pas moins encore de nombreuses ressources, pour développer à l'heure du danger une puissance maritime formidable, qui lui permettra de mettre un poids dans la balance des destinées de l'Europe. Or, parmi ces ressources si importantes pour soutenir en temps de guerre la dignité du pays, les *Annales* ne manquent pas de citer le nombre et l'étendue de nos chantiers de construction.

Le ministre de la marine a commencé son discours, prononcé pour la défense du budget de son département, en remerciant la chambre, pour la bienveillance que plusieurs membres étaient empressés de témoigner dans le cours de la discussion, à ce digno-marin, qui a servi la patrie avec tant d'honneur depuis sa jeunesse, et que le Roi vient tout récemment d'honorer d'une nouvelle marque de distinction (1) à laquelle toute la nation applaudit.

Nous empruntons au discours du vice-amiral Rijk, les détails qui suivent : « Le chiffre du budget de la marine, a dit le ministre, s'élève à 5,400,000 florins. Sur cette somme, 370,000 florins sont em-

(1) On sait que M. Rijk a été promu au grade de vice-amiral.

Journal du Journal de la Haye. — 17 janv. 1844.

AU JOUR LE JOUR. (1)

VIII.
 SUITE DE LA LETTRE VOLÉE.

« Nous sommes sœurs seules, Mme Simon, mon tuteur et moi, nous restâmes assez longtemps silencieux. Enfin Mme Simon fit un signe à son mari, et, étant assis à côté de moi, me dit :

« Écoute-moi mon enfant; je t'aime, Sabine, nous t'aimons tous deux, et aujourd'hui cette Anglaise est mise à une cruelle épreuve. »

« Je t'annonce un mariage, et je t'annonce, sans paraître alarmé, de ce mariage, que tu n'as pas voulu. »

« Je suis prête à entendre tout ce que vous avez à me dire, dit-elle, et je t'annonce, sans paraître alarmé, de ce mariage, que tu n'as pas voulu. »

« Favorer, je croyais que j'allais être grondée pour ce que j'avais dit, dit-elle, et je t'annonce, sans paraître alarmé, de ce mariage, que tu n'as pas voulu. »

« Juge donc de ma surprise, lorsque j'appris que M. de Bellestar m'a dit, dit-elle, et je t'annonce, sans paraître alarmé, de ce mariage, que tu n'as pas voulu. »

« M. de Bellestar, reprit mon tuteur, m'a formellement demandé de lui répondre avant deux jours. »

« Et tu bien réfléchi à ton refus? me dit mon tuteur. »

m'est antipathique.

— C'est un homme d'un grand nom.
 — Je le sais.
 — En passe d'être riche.
 — Cela se peut.
 — Un honnête homme.
 — Vous ne m'avez pas proposé sans cela.
 — Un homme qui a même dans le cœur des sentimens de délicatesse plus élevés, plus excellents que tu ne crois peut-être.
 — Je ne dis pas non.
 — Eh bien! c'est en lui reconnaissant de pareilles qualités que tu le refuses?

— Écoutez, mon ami, dis-je à mon tuteur, je ne sais ce que c'est que haïr quelqu'un, et assurément ce serait de moi part un sentiment bien déraisonnable que de la haïr pour M. de Bellestar; mais je puis vous dire une chose, c'est que l'idée d'être sa femme m'est abominablement odieuse, c'est que je préférerais je ne sais quel parti à celui-là.

— Raisonnons un peu, me dit M. Simon en me prenant la main (c'est un geste qui lui est familier lorsqu'il veut me convaincre que je ne sais ce que je dis, et je me tins sur mes gardes), raisonnons: voilà cinq ou six mois que tu vois M. de Bellestar, rarement, il est vrai, mais assez souvent pour que tu aies pu te former une opinion sur son compte.

— Eh bien, dis-je à mon tuteur, cette opinion est toute formée.
 — Tu m'interromps comme quelqu'un qui a peur d'être persuadé, me dit M. Simon; écoute-moi et ne fais que me répondre.
 — Soit.
 — Ce n'est pas la première fois que l'idée de ce mariage se présente à toi? J'hésitais et je dis:
 — C'est du moins la première fois qu'il m'en est parlé d'une manière formelle.

— C'est vrai, reprit M. Simon, mais il y a un mois, il y a quinze jours, il y a moins que cela peut-être, lorsque la supposition de ce mariage te venait à l'esprit, ou bien lorsque Mme Simon ou moi nous y faisons allusion par une plaisanterie, cette supposition te faisait-elle peur, te révoltait-elle comme aujourd'hui?

M. Simon avait touché juste à un sentiment dont jusqu'à présent je ne m'étais point rendu compte; il venait de m'éclairer sur une différence essentielle entre mes pensées d'il y a quelques jours et celle d'aujourd'hui. Je songis d'avoir été si bien devinée, et je répondis, incertain moi-même de ce qui s'était passé dans mon cœur:

— Oui, c'est vrai, ce mariage ne m'eût pas épouvantée il y a un mois, et je dois vous le dire, aujourd'hui il me paraît odieux. Mais il ne m'est arrivé aucune raison de ne pas le considérer aujourd'hui M. de Bellestar comme je le considérais il y a un mois, ce que vous avez appelé un changement dans mes sentimens à son égard, ne vient sans doute que de la différence de la position que me fait la demande. Vous m'avez quelquefois reproché d'être coquette; peut-être étais-je flattée de l'hommage d'un homme aussi riche, aussi à la mode, aussi distingué que M. de Bellestar; mais aujourd'hui qu'il s'agit de décider du bonheur et de l'avenir de ma vie, pour moi, je ne serai plus que ce que je suis, et je n'aurai plus que mes exigences de cœur. D'ailleurs, pouvez-vous m'en demander plus que je n'en sais moi-même? Vous m'avez fait une question toute simple, et j'y réponds avec toute la franchise que vous y avez mise. Vous m'avez demandé si je voulais accepter la main de M. de Bellestar, et je vous réponds: Jamais et à aucun prix.

— Cependant, reprit mon tuteur, il faudrait.

— Mon ami, dit Mme Simon en l'interrompant d'un air suppliant, pourquoi pousser plus loin cet entretien? Sabine t'a répondu, ce qu'elle devait te répondre, et aussi bien qu'elle devait te répondre, la presser à ce sujet, ce serait lui faire du chagrin sans raison.

Mme Simon fit un signe de l'œil à son mari, et ajouta d'une voix timide :
 — Ce serait maladroit.

M. Simon parut se rendre à l'observation de sa femme, et abandonna, du moins en ce qu'il avait de personnel à M. de Bellestar, le sujet de ce colonelnet entretien, car il reprit presque aussitôt :

— Cependant il est temps de songer à ton mariage, Sabine, il est temps qu'à défaut d'un choix que j'avais fait, tu arrêtes tes vœux sur quelqu'un.

— Mais je n'ai aucune envie de me marier, dis-je aussitôt; je suis heureuse comme je suis; et...

— Bah! fit mon tuteur, toutes les petites filles disent cela.
 Le mot et le ton me blessèrent également, et je repris assez vivement :

— Oui, Monsieur... je suis ou plutôt j'étais heureuse, et à moins que ma présence dans votre maison ne vous soit une charge...

— Ah! fit M. Simon tout fâché, je te croyais au-dessus de ces petites péccolations vulgaires... Quand donc t'a-t-on montré que ta présence est de trop dans notre maison?

Mme Simon quitta sa place, vint à moi, qui commençais à pleurer, et dit avec impatience :

— Allons, voilà que tout cela va mal tourner.
 Elle me prit la tête dans ses mains, et reprit :

— Voyons, tu ne veux pas épouser M. de Bellestar, n'est-ce pas?
 — Non, lui dis-je.
 — Bien décidément non?
 — Non, mille fois non!
 — Mais pourquoi? dit M. Simon avec impatience.
 — Eh! mon Dieu, dit Mme Simon en haussant les épaules, parce qu'elle ne l'aime pas, parce qu'il lui déplaît... Elle ne veut pas l'épouser, enfin, parce qu'elle ne veut pas l'épouser.

M. Simon marchait à grands pas dans le salon; j'avoue que je ne comprenais rien à son humeur. Tout-à-coup le souvenir de ce qui s'était passé le matin, entre lui et moi, me vint au cœur. Je me dégageai des bras de Mme Simon qui essayait mes larmes, car je pleurais tout-à-fait, et j'allai vers mon tuteur qui s'arrêta devant moi :

— Que voulez-vous donc dire ce matin, Monsieur?
 — Quoi donc? me fit-il.
 — Ah! que signifient ces paroles que j'avais trouvées si bonnes et si douces : « Je voudrais que tu fusses ma fille. »
 Ah! oui, je le voudrais, me dit M. Simon en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la sincérité de ce vœu.
 — C'est donc parce que vous pourriez me forcer à ce mariage que vous voudriez être mon père?
 — Oh! non, non, s'écria vivement mon tuteur, ce n'est pas ainsi que je l'entends.
 Je courus à lui, je l'embrassai.
 — D'où vient donc, lui dis-je doucement, d'où vient donc que vous parlez et tenir à ce point parce que je ne suis que votre pupille?
 — C'est que si tu étais ma fille, entends-tu, me dit M. Simon, si tu étais ma fille, tu n'aurais rien à craindre du monde, ni de ses caprices, ni de ses suggestions; c'est que si tu étais ma fille, je serais plus fort pour te rendre heureuse que je ne puis l'être.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

temporaire, nous semble suffisamment compensée, par une grande chance, de recevoir, encore ce soir, au lieu de de...

générale du commerce d'Amsterdam, Pendant l'année 1843.

(Suite. — Voir notre n° du 8 et 9 de ce mois.) Les arrivages de thé, tant sur place qu'à Rotterdam, sont évalués aux chiffres suivantes:

Table with columns for location (Amsterdam, Rotterdam) and commodity (Thé de Chine, Java, etc.) with values in francs.

Les arrivages ont presque constamment montré une tendance vers la baisse. — Voici leur situation actuelle:

Table listing various goods like Java sans droits, Bœuf, etc., with their respective prices.

ALCALIS: Les opérations en potasse se sont principalement bornées aux qualités d'Amérique et de Suède. — Généralement parlant, les prix ont essuyé un déclin...

Les importations de sucre brut ont été plus importantes que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Les arrivages de cuirs de l'Amérique du Sud ont été plus importants que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

SUCRE BRUT: Les prix de cette denrée qui haussaient déjà vers la fin de l'année précédente, ont successivement suivi leur marche ascendante. On particulièrement donné lieu à cet état de choses, les nombreux ordres pour le Rhin, surtout en Surinam. Les prix ont donc monté jusqu'au mois d'avril. Dés-lors, il y a eu un léger affaiblissement.

Table showing sugar prices for Surinam, Indes-Orientales, Havane blanc, etc., comparing prices from March/April to September.

Cette baisse est attribuée au taux comparativement trop bas des sucres raffinés, pour lesquels il n'existait des ordres qu'à une forte diminution de prix. — On octobre, il y a eu une légère reprise, principalement sur les Surinam, laquelle qualité était cotée à cette époque de fr. 21 à 26. Les prix se sont maintenus à cette hauteur jusqu'après la vente publique de la Société de Commerce des Pays-Bas, tenue à Rotterdam le 15 novembre, vente à laquelle les qualités communes se sont payées de fr. 1 1/2 à 2 au-dessus de la taxation. On évaluait ensuite les sucres des Indes-Orientales de fr. 24 à 37, et les Surinam de fr. 22 à 26. — Cependant, vers la fin de l'année, la cote a diminué, à cause du manque complet d'ordres. — Nous faisons suivre un relevé des prix au 31 déc. 1843, comparés à ceux de l'année 1842:

Table comparing sugar prices for 31 December 1842 and 31 December 1843 for various origins like Surinam, Indes-Orientales, etc.

Table showing importations and approvisionnements for 1842 and 1843, categorized by origin like Surinam, Brésil, etc.

CHANGERS: Les arrivages ont peu différé de ceux de l'année précédente: on les évalue à plus de 900,000 liv. des P.-B. — Les prix ont de nouveau considérablement rétrogradé, et on ne peut pas compter sur une amélioration prochaine. — La provision actuelle, est d'environ 492,000 liv. des P.-B. Voici la situation des prix au 31 décembre 1843, comparés à ceux de 1842, même époque:

Table comparing exchange rates for various locations like Königsberg, Riga, etc., between 1842 and 1843.

POIX: La première main n'a reçu cette année que 11,600 tonnes de Suède. L'approvisionnement restant de l'année précédente est insignifiant et ne comprend qu'environ 3500 tonnes, qui sont, tenues à fr. 112. — Les prix ont varié cette année de fr. 116 à 112. — En poix d'Arochangel il n'a été importé que 800 tonnes. Nous possédons encore de cette sorte environ 500 tonnes. — Il a été importé cette année 1200 tonnes goudron. Le taux a décliné de fr. 186 à 156; mais il s'est successivement relevé; le dernier prix alloué est de fr. 180. — Notre avoir de ce jour comporte 340 tonnes.

Table showing importations and stocks for various goods like Buénos-Ayres, Rio-Grande, etc., for 1843.

Les arrivages de cuirs de l'Amérique du Sud ont été plus importants que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Table showing importations and stocks for various goods like Buénos-Ayres, Montevideo, etc., for 1843.

Notre avoir au 1er janvier 1844, se compose de: Buénos-Ayres, Montevideo, Rio-Grande, etc.

GRAINS: Statistique des arrivages et des provisions durant les dernières six années:

Table showing grain statistics for 1838-1843, including importations and stocks for wheat and other grains.

Les plus hauts prix payés ont été de fr. 369, et les plus bas de fr. 312. Le leur du jour est de fr. 357. — Voici quels ont été les prix les plus élevés de la graine de lin: 1re qualité, de fr. 275 à 300; 2e qualité de fr. 220 à 250. — Les plus bas: 1re qualité de fr. 145 à 245; et les plus bas: 1re qualité de fr. 200 à 285; 2e de fr. 200 à 285; 3e de fr. 160 à 185. La cote actuelle est de fr. 180 à 190. — La graine de lin à semer de Riga de fr. 18 à 19 la tonne.

(La suite prochainement.)

Le courrier de Breda est arrivé très-tard aujourd'hui. Nous devons nous borner, par conséquent, à un résumé succinct des nouvelles de Madrid, de Paris et de Bruxelles.

Madrid, le 8 janvier.

Depuis quelque temps, la commission des finances, présidée par M. Burgos, se réunit tous les jours pour la rédaction du rapport qu'elle doit présenter au gouvernement, sur le projet de règlement de la dette intérieure et de la dette extérieure.

La commission a favorablement accueilli les réclamations présentées par M. Matguin, député français qui se trouve ici depuis deux mois et qui a été chargé de demander au nom d'un grand nombre de capitalistes étrangers que l'ancienne dette différée dite française fût assimilée à la nouvelle dette différée et admise, comme cette dernière, aux tirages annuels pour sa conversion en dette active.

On ne sait pas au juste ce que proposera la commission, mais la plupart de ses membres, ainsi que M. Carasco, le ministre des finances, ont reconnu qu'elle avait été oubliée lors de la conversion faite par M. Ardoin, et qu'en conséquence il était équitable d'améliorer sa position, ainsi que celle des porteurs de la dette passive pour lesquels rien n'avait été fait depuis 1836.

Les questions les plus importantes se rattachent à l'examen de la dette active 5 p. c.; quelques membres ont soutenu qu'il conviendrait de la diviser par catégories et par tiers, pour en faire une nouvelle conversion en dette active à 3 p. c., en dette différée nouvelle et en dette passive; mais la majorité de la commission s'est prononcée contre ce mode et elle a émis l'avis, qu'il importe à la dignité et à la loyauté de l'Espagne de ne pas altérer l'existence de cette dette, mais que la nation devait la reconnaître telle qu'elle se trouve aujourd'hui entre les mains des créanciers, sauf à établir un intérêt moins élevé et en rapport avec les ressources de la Péninsule, en appliquant au paiement des intérêts la moitié des revenus sur les douanes et sur les droits d'octroi qui en Espagne se perçoivent au profit du trésor.

Quant à la dette 3 p. c. et 4 p. c., je ne crois pas que la commission s'en soit déjà activement occupée. Il paraît que le 3 p. c. n'est pas destiné à subir une modification quelconque, mais il est probable que le 4 p. c. sera entièrement éteint et confondu par moitié dans le 3 p. c. et dans la dette active 5 p. c.

Lorsque le travail de la commission sera terminé, j'espère pouvoir vous en donner une analyse plus complète, mais toujours est-il, que le ministre des finances actuel et tous les membres de la commission sont animés du désir le plus sincère de relever le crédit de l'Espagne et de faire rentrer ses nombreux créanciers dans la jouissance de leurs droits, qui n'ont jamais été méconnus, mais qui ont été négligés par suite des malheureux événements dont la Péninsule a été le théâtre depuis neuf ans.

Ces dispositions bienveillantes ont produit un effet salutaire à la bourse de Madrid, où les fonds ont monté de plus de 2 pour cent depuis trois jours, et où il s'est fait pour plus de quatre-vingt millions de 3 p. c.

Paris, 14 janvier.

Aujourd'hui, à la petite bourse de Tortoni, il y avait une assez nombreuse réunion, plutôt attirée par curiosité et pour connaître l'opinion des spéculateurs sur les résultats de débats qui s'ouvrent demain à la chambre des députés, que pour faire des opérations. — La rente faible d'abord et traitée à 82 60, 82 55 et 82 50, s'est relevée ensuite pour rester à 82 60 demandé.

La phrase sur les légitimistes préoccupe surtout les esprits. Il en a été question dans la réunion du centre gauche qui a eu lieu hier chez M. Ganneron. M. Thiers, dont tous les efforts tendent à reconstituer l'ancien parti du centre gauche, a assisté à cette réunion. On a trouvé le mot flétri, appliqué aux manifestations des légitimistes, trop fort.

La gauche s'est réunie aujourd'hui. Elle s'est également occupée des légitimistes; M. Odillon-Barrot, qu'on a été chercher hier au soir à la campagne, est revenu ce matin et a assisté à la réunion; il a parlé avec beaucoup d'énergie et a dit qu'il aurait préféré le mot condamné au mot flétri. Mais celui-ci ayant été adopté, il a déclaré qu'il fallait le voter. Il faut tenir ferme et haut, a-t-il dit, notre drapeau de juillet. Le serment est une chose sacrée où il ne faut ni subterfuge ni parjure.

On croit que M. Berryer montera demain le premier à la tribune, pour expliquer les motifs qui l'ont guidé dans son pèlerinage à Londres et pour combattre cette assertion de la presse, que le duc de Bordeaux a été proclamé roi de France et harangué comme tel par les légitimistes qui ont été reçus à Belgrave-Square.

Des ordres viennent d'être envoyés par l'état-major de la place à toutes les casernes de Paris, afin de tenir demain toutes les troupes consignées, à l'occasion de l'inauguration de la fontaine de la Liberté.

La Gazette de France d'hier au soir, annonçait d'après une lettre de Munich, la mort du duc d'Angoulême.

La Quotidienne, au lieu de répéter cette nouvelle porte seulement les deux lignes suivantes: Une lettre de Goritz nous annonce que le duc de Mgr. Louis Antoine de France est sensiblement guéri.

Les autres feuilles légitimistes gardent le silence sur cette nouvelle, mais quoique nous ne puissions pas confirmer la nouvelle de la mort de Louis Antoine, nous pouvons certifier d'après les dernières lettres de Vienne, que son état est de nature à ne trouver que peu d'adoucissement, et à se terminer bientôt d'une manière fatale.

Les députés du centre gauche, au nombre de cent dix se sont réunis hier au soir chez M. Ganneron. L'assemblée a été tenue pour combattre avec fermeté et avec succès la politique du ministère. Les chefs du centre gauche, ses principaux orateurs, ont été engagés avec instance, par leurs collègues, à prendre la parole dans la discussion de l'adresse.

On assure que les cabinets du Nord s'étant tous opposés au projet d'alliance de la reine Isabelle II d'Espagne avec un prince de la maison de Naples, la cour des Tuileries serait revenue à l'ancien projet de mariage avec le prince des Asturies, fils de don Carlos. On ajoute que M. Guizot aurait envoyé tout récemment à M. Bresson de nouvelles instructions tendant à amener cette dernière alliance. Cette nouvelle est peu vraisemblable.

Bruxelles, 15 janvier.

Le duc de Bordeaux a passé hier dimanche par la Belgique, pendant son voyage en Allemagne. Il est arrivé samedi soir à Os-

